

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21113 - 78ÈME ANNÉE

CASEF : LA RÉUNION CONCERNÉE PAR LA RÉUSSITE DU PROJET

La réussite du projet CASEF peut avoir des effets positifs au-delà de Madagascar. Il contribue à un objectif : que la Grande île redevienne le grenier de l'océan Indien. Alors s'ouvrira pour La Réunion la possibilité de sécuriser ses importations de produits de première nécessité notamment pour le riz ou l'alimentation animale.

D'ici 2023, près de 1,4 million d'agriculteurs malgaches seront donc en capacité d'investir pour augmenter leur production grâce à cette opération de sécurisation foncière.

Ceci permettra donc de contribuer fortement à l'objectif d'autosuffisance alimentaire de la Grande île. Plus largement, Madagascar se fixe également comme perspective de redevenir le grenier de l'océan Indien, par la valorisation de ses importantes superficies de terres agricoles. Rappelons que La Réunion avait des liens importants avec Madagascar. C'est en effet de la Grande île qu'était importée la nourriture qui n'était pas produite à La Réunion.

Actuellement, ces importations viennent de pays lointains. Le riz, aliment de base des Réunionnais, est importé de Thaïlande. Le lait et la viande viennent en grande partie d'Europe, et l'aliment pour bétail d'Argentine. Il n'est pas rare de trouver dans les commerces de l'ail de Chine, des oignons de l'Inde, ou des carottes d'Australie.

SÉCURISER LES IMPORTATIONS DE LA RÉUNION

Les conséquences de l'épidémie de corona-



-virus et de la guerre en Ukraine ont montré la fragilité de ce système. Il suffit que quelques bateaux soient retardés pour créer des pénuries de produits de première nécessité.

Il est donc essentiel de soutenir la production locale réunionnaise pour diminuer la dépendance aux importations. Mais, compte tenu d'un foncier réduit, il semble difficile d'imaginer pour La Réunion une autosuffisance totale. Dans ces conditions, Madagascar apparaît comme le partenaire évident pour fournir à La Réunion tout ce qu'elle ne peut produire.

Une telle orientation permettra de raccourcir considérablement la distance parcourue par nos importations, ce qui les sécurisera. Elle donnera aussi la possibilité

à La Réunion de renouer des relations solides avec une île sœur qui a fortement contribué à son peuplement. Un partenariat gagnant-gagnant en perspective.

M.M.

CASEF : LA SÉCURISATION FONCIÈRE DES AGRICULTEURS POUR ALLER VERS L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE DE MADAGASCAR

Le projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF) est un projet de développement de la Banque Mondiale et sous tutelles du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, et du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers.

L'Opération de Certification Foncière Massive appuyée par le Projet CASEF constitue la troisième plus grande opération de sécurisation en Afrique après l'Éthiopie et le Rwanda, le CASEF vise à délivrer près de 1,4 million de certificats fonciers d'ici la fin de l'année prochaine.

Sécurisés par un certificat foncier, les agriculteurs sont incités à investir pour augmenter leur production. L'objectif principal est d'aller vers l'autosuffisance alimentaire et redonner à Madagascar son rôle de grenier de l'océan Indien. La réussite d'un tel projet peut intéresser La Réunion qui dépend fortement d'importations venues d'Europe, de Thaïlande pour le riz, aliment de base, et d'Amérique latine pour l'alimentation animale.

Le projet de Croissance Agricole et de Sécurisation foncière (CASEF) vise à appu-

-yer la production des agriculteurs malgaches avec la sécurisation foncière de leur exploitation.

Selon Madame Danielle HAINGONAVALLONA, Coordinatrice nationale adjointe en charge des Opérations de sécurisation foncière du Projet : *« Lancé en 2016, le CASEF a permis à ce jour la sécurisation foncière de 561.450 parcelles.... Elle concerne 14 régions sur 23 régions de l'île. Ces résultats de production de certificat foncier avec les appuis du Projet CASEF sont conséquents avec le nombre des Certificats fonciers produits depuis l'année 2005, s'élevant à près de 792.000 ».*

AUGMENTER LA PRODUCTION ET LES REVENUS DES AGRICULTEURS

Ce projet part d'un constat. A Madagascar, les terres sont léguées par les parents mais bien souvent, il n'existe pas de document prouvant la propriété. Les agriculteurs concernés sont donc des occupants précaires. Difficile dans ces conditions d'investir, une telle situation ne permet pas d'améliorer la production. Or, Madagascar connaît une importante croissance démographique, et se fixe comme objectif de redevenir le grenier de l'Océan Indien. Cela signifie l'autosuffisance alimentaire et la possibilité d'exporter les surplus, d'où la nécessité d'augmenter la production et les revenus des agriculteurs.

Danielle HAINGONAVALLONA explique qu'il existe deux types de documents juridiques qui permettent de justifier de la propriété foncière à Madagascar : le Titre foncier et le certificat foncier.

Le certificat foncier a été créé en 2005 et la nouvelle Loi sur les propriétés privées non titrées tend à renforcer la promotion de l'agriculture. Il est plus rapide et moins coûteux.

Les Appuis du Projet CASEF font diminuer les coûts et frais à supporter par l'usager pour l'obtention d'un certificat foncier. *« Le certificat foncier tient compte du pouvoir*

d'achat de la population rurale. Il coûte en moyenne 5000 ariary, soit moins de 2 euros... pour son obtention, il faut justifier de l'exploitation agricole d'un terrain pendant 5 ans au minimum. La superficie de la parcelle doit être inférieure ou égale à 10 hectares. Un agriculteur peut détenir plusieurs certificats fonciers. Le délai d'obtention est en moyenne à six mois, ce qui est rendu possible par le recours à la digitalisation des approches de certification foncière massive... La digitalisation des approches pour la mise en œuvre des opérations est une approche innovante en matière de sécurisation foncière à Madagascar ».

LE TRAITEMENT DU GENRE DANS LES ACTIONS DE CERTIFICATION FONCIÈRE

« Le fait d'être sécurisé et protégé juridiquement de son droit de propriété foncière pousse à mieux investir », souligne Danielle HAINGONAVALONA, « Avec la sécurité juridique procurée par l'obtention d'un certificat foncier, l'agriculteur est incité à effectuer tout type d'investissement sur sa parcelle. Le certificat foncier donne au paysan un capital sécurisé ». « Ces investissements permettront d'augmenter la production, et donc le revenu des agriculteurs », poursuit-elle. Elle précise également un accent particulier mis sur le genre : « 40 % des certificats fonciers seront délivrés à des femmes, selon les projections du Projet ».

LES APPUIS DU PROJET CASEF DANS LA PROMOTION DE L'AGRIBUSINESS ET DE L'ELEVAGE

« De nombreuses productions sont ciblées : curcuma, grenadine, litchis et cannelle, dans la partie Est ; lait et alimentation animale dans les Hautes terres ; viande rouge, bovins et petits ruminants dans le Sud », ajoute Tiana RAJAONA, Responsable communication de CASEF. Elle précise que le CASEF est un outil de lutte contre la pauvreté, par l'augmentation du revenu des agriculteurs.

Le CASEF soutient aussi le développement

de l'agrobusiness : « il permet de financer l'amélioration des pistes rurales, ce qui donne la possibilité à l'agriculteur de faire sortir sa production pour la commercialiser plus facilement, d'où une augmentation des revenus ».

M.M.

LANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE AUTOROUTE À MADAGASCAR

Les autorités malgaches ont lancé le chantier de construction de la première autoroute du pays, selon un communiqué de la présidence malgache.

Cette autoroute d'une longueur de 260 km permettra de faire le trajet reliant la capitale d'Antananarivo et la ville portuaire de Toamasina (est) en deux heures et demie, contre huit à dix heures pour faire les 370 km sur l'actuelle route nationale No. 2.

"Cette nouvelle autoroute aura une retombée bénéfique sur la vie économique du pays et permettra de créer des milliers d'emplois, faisant vivre des milliers de ménages", a indiqué le communiqué de la présidence.

La réalisation de ce projet d'envergure a été confiée à la société égyptienne SAMCRETE, dont le contrat de construction a été signé le 3 novembre dernier pour un budget de près d'un milliard de dollars américains.

Les travaux de construction de la première autoroute malgache devraient durer quatre ans, dont la première phase serait achevée en 2023, selon l'agence de presse, Xinhua.



VERNACULAIRE ? DÉZOLÉ LÉ GA ! SA LA PA LO MO K'I FO KOMÉLA POU ANPARL NOUTE LANG KRÉOL RÉNYONÉ.

So matin mi sorte lir dann témoignaz kékshoz konmsa : Elie Hoarau la rapèl koman Lulu téi san ali angajé pou lo maloya, épi pou « la langue vernaculaire réunionnaise » pou lo vélo (...).

Toute son bande zangajman li téi viv sa konm in rolijyon, plin... Toussa lé bien vré é Lulu lété vréman méritan pou son bande shoi téi sava, dann sanss noute lidantité rényonéz... Néma kant mèm in ladzèktif si zot i vé- i plé pa mwin pars i abèss nout lang kréol kan i anparl d'èl konm in lang « vernaculaire ».

Kossa i lé in lang vèrnakilèr ? Sa i sorte dann in mo latin « vernaculus » i vé dir « bande zésklav né dan la kaz lo mètr téi koz konmsa ». I pé di galman sa « in lang indijène » osinonsa, « in lang parlé dann in kominoté lokal » épi k' i ansèrv natirèlman dann in famiy sansa in group familyal fèrmé.

Lé vré dann bande tèz parti kominist rényoné pou lo promyé kongré-sète 1959- lo rédaktèr l'avé nonm lo kréol konm « in lang vèrnakilèr » mé dann tan-la pou ékri sa téi falé ou néna kouraj épi la réprèssion lété pa bien loin kan ou téi ékri sa. Mé zordi!

Nou lé bien loin d'sa ! Sa i fé 63 z'ané ké nou lé in bonpé rantre nou apré bataye pou

done nout lang in statu, lo méyèr possib. Lo mo « lang » li-mèm pou lo kréol sa sé in mo la plipar d'moune i ansèrv koméla épi i kontèste pa...

Kan lofis la lang la domande fé lankète la dsu, lo rézilta lé parlan : pou la grande majorité rényoné lo kréol rényoné sé in lang, in poin sé tou-Koméla la lang kréol rényoné néna son bande zantré dann lédikasson nassyonal: néna bande profèssèr dé zékol spèssyalizé ladan, néna ossi bande profèssèr sèrtifyé, néna mèm dè profèssèr agrégé dann kréol, plizyèr pèrsone la pass zot doktora.

Astèr, si ni parl la kultur sansa la kiltir-konm zot i vé- la lang kréol rényonéz la pèrmète anou-konstruir in patrimoine kiltirèl bien ranpli é an pliss in patrimoine d'in grande kalité kissoi dann séga dann maloya, dann téat, kissoi ankor dann toute nout prodikssyon kiltirèl.

Nou néna a noute dispozission plizyèr diksyonèr, plizyèr gramèr mèm inn néna par-la mil paz. Alor vèrnakilèr, non ! sa la pa lo mo k' fo, la pa lo mo bien adapté. Sirman li pèrmète pa nou marsh an avan dirékssyon lo bilinguisme ni rèv pou nout péi épi pou nout pèp.

A bon ékoutèr-salu.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433